

[PARTENARIAT]

UNE NOUVELLE AMBITION POUR LA JEUNESSE

EN FIN D'ANNÉE, LE PARTENARIAT DE LA VILLE AVEC L'ASSOCIATION GAÏA A FAIT LA UNE : UNE FIN DE CONTRAT ANNONCÉE QUI APPELLE UNE REDÉFINITION DES ENJEUX. ON FAIT LE POINT AVEC SANDRINE SIMONATO, ADJOINTE AU MAIRE EN CHARGE DE LA PETITE ENFANCE, DE LA VIE SCOLAIRE ET DE LA JEUNESSE.



Quel est le partenariat avec Gaïa ?

La Ville a signé avec l'association une Délégation de Service Public (DSP) : elle a donc confié à Gaïa la gestion d'un service pour le public jeune. La Ville lui met à disposition une structure lui permettant d'assurer l'accueil, le loisir, les activités éducatives et de prévention pour les jeunes de 11 à 17 ans. Cette DSP, conclue en 2013, prendra fin théoriquement au 31 août. L'échéance approchant, l'occasion nous est donnée de redéfinir les enjeux mais également les contours d'une nouvelle politique jeunesse responsable et efficiente. Gaïa est l'un des acteurs importants de la politique actuelle qui bénéficie aux Charrapontains mais pas seulement : à ce jour, la structure est fréquentée, pour moitié, par des jeunes issus des communes environnantes. Gaïa travaille aussi avec le collège et le lycée dont de nombreux élèves fréquentent la structure. Chacun s'accorde à dire que le travail réalisé par Gaïa est de qualité. Sa fréquentation régulièrement en hausse en témoigne.

Quels sont les enjeux au cœur des réflexions ?

D'abord, il serait irresponsable de reconduire une politique publique sans se poser la question des besoins et des réponses à apporter. Ensuite, le contexte a largement évolué. Notre situation financière est aujourd'hui très contrainte alors que la commune est le principal financeur de Gaïa (350 000 € de charge annuelle sur notre budget). Aussi, la question du financement par les autres partenaires (Département, CAF, Communauté de communes mais aussi les communes ayant des jeunes fréquentant la structure) est déterminante pour l'avenir. Ces dispositifs financiers sont donc en cours de réexamen avec l'objectif de reposer sur la notion de territoire et sur une logique de bassin de vie. Eu égard à la portée largement intercommunale des actions développées par Gaïa, la commune a alerté ses partenaires pour qu'une réflexion collégiale soit engagée. Il est nécessaire qu'une politique jeunesse,

les forces vives locales dans cette politique, qui rassemble la prévention comme les actions sociales. D'ailleurs, beaucoup de celles-ci sont organisées sur la commune par différents partenaires. Il faut les rendre visibles et les coordonner afin que les jeunes charrapontains bénéficient d'activités de loisirs, proposées par les acteurs locaux mais aient également accès à la culture et aux activités sportives. La commande devra souligner cet aspect. La politique Jeunesse est l'affaire de tous les acteurs locaux qui doivent, sans plus tarder, travailler de concert, selon une organisation à imaginer.

Quelles décisions ont été prises ?

Le Conseil municipal, lors de sa dernière séance, a décidé de prolonger l'actuelle DSP conclue avec Gaïa, afin de permettre aux réflexions en cours d'aboutir. Celles-ci sont conduites conjointement avec la municipalité, par la Communauté de communes, en lien avec le Département, dans l'objectif d'élaborer un projet de territoire pour la Jeunesse. La CAF, qui soutient aussi financièrement la structure, est très attentive à la situation du Haut-Grésivaudan. Elle est aussi très favorable à ce projet qui pourrait être une expérience de mutualisation inédite. Toutefois, dans l'attente de l'aboutissement de ce travail qui permettrait aux jeunes de tout le Haut-Grésivaudan de bénéficier des actions organisées par une structure charrapontaine, la commune met tout en œuvre pour que la structure continue d'être opérationnelle à l'échéance du contrat. Si le projet n'aboutissait pas, la Ville se doit en effet d'être en mesure de déployer sa propre politique Jeunesse, avec des actions dédiées, en priorité, aux jeunes charrapontains.

Des solutions inédites
sont à trouver pour notre
politique ambitieuse !

aux contours élargis, correspondant aux besoins sociaux, soit redéfinie mais aussi financée de manière équitable.

Quelle est votre ambition pour la jeunesse ?

La jeunesse est au cœur de la plupart de nos politiques publiques, avec des actions dans les secteurs scolaire, culturel, environnemental, associatif. Nous souhaitons intégrer davantage

PORTAIL FAMILLE, LE SERVICE ÉVOLUE

En 2016, le portail Famille a été mis en place afin de faciliter les démarches des parents concernant les services périscolaires, la restauration et la petite enfance. 18 mois plus tard, le constat est positif : 410 familles ont un (ou plusieurs) compte personnel et gèrent directement le planning de leurs enfants sur la plateforme. 231 familles ont opté pour la facture dématérialisée. 45 retours ont été formulés suite à l'enquête menée fin 2017 : tous satisfaits de la plateforme. Vos observations sont toujours les bienvenues.

Fin des factures par voie postale

La municipalité fait évoluer ce service pour répondre à ses objectifs de développement durable. Depuis février 2018, les factures ne sont plus envoyées au domicile par voie postale. Elles sont éditées et tenues à disposition des parents n'ayant pas opté pour la dématérialisation de la facture, à l'accueil de la Mairie. En revanche, pour ceux qui ont opté pour la transmission par courriel, votre document est systématiquement envoyé. La procédure, très simple, est détaillée étape par étape sur le portail !



Plus d'infos

Permanences en mairie : lundi, mercredi et vendredi, le matin, sur le temps scolaire.
portailfamille@pontcharra.fr
espace-citoyen.net/pontcharra
Tél. 06 83 32 83 87